



OTR 7e FORUM DES AGENTS DE DOUANE DE L'UEMOA P.2

N°600 du 04 Décembre 2018/Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Pour tout renseignement,
information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201*

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Elections législatives du 20 décembre 2018 P. 3



LA CAMPAGNE S'OUVRE AUJOURD'HUI
850 CANDIDATS À TRAVERS 130 LISTES POUR 91 SIÈGES

**CE QU'IL FAUT SAVOIR DU
PROJET DE RÉFORMES
CONSTITUTIONNELLES SORTI EN
COMMISSION PAR LES DÉPUTÉS
DE LA MAJORITÉ** P.4 & 1

Crise politique au Togo
LA CEDEAO MÉCONTENTE
LES DESSOUS DE LA SORTIE
INOPPORTUNE DE MADAME
AMINATA TOUNGARA P. 3

OTR

7E FORUM DES AGENTS DE DOUANE DE L'UEMOA

Lomé a abrité du 27 au 30 novembre 2018, le 7ème forum des agents des douanes de l'Union Economique et Monétaire Africaine (UEMOA).

Axé sur le thème, « *analyse des causes profondes des entraves à la libre circulation des biens dans l'espace UEMOA* », cette rencontre a été un lieu d'échanges et de partage sur les défis de réformes et de modernisation des administrations des douanes de la sous-région surtout en ce qui concerne le rôle desdites organisations dans le pilotage des réformes douanières.

Autres thèmes qui ont été également abordés durant cette rencontre, la stratégie communautaire de la promotion des échanges intracommunautaires, la problématique et les perspectives du transit intra-communautaire des marchandises dans l'espace UEMOA.

Le directeur de cabinet du Ministre de l'Economie et de Finances, Kossi Tofio qui ouvrait les travaux, s'est réjoui du choix porté sur le Togo pour abriter ce forum.

« *L'effectivité de ce forum est une réaffirmation de l'engagement des agents des douanes pour la redynamisation et le succès du*



processus d'intégration sous-régional », a-t-il déclaré.

Pour Asoukou Raymond Krikpeu, représentant résident de l'UEMOA, le forum des agents des douanes de l'UEMOA, au fil des années, a acquis le statut d'une institution communautaire avec lequel il faut désormais compter.

« *Cette importante rencontre des douaniers de notre espace économique, au-delà d'être un événement douanier, renforce les liens d'amitiés entre les huit pays*

concernés », a laissé entendre, Le commissaire Général de l'office togolaise des recettes, Kodjo Adédjé.

Pour lui l'effet recherché est de favoriser la coopération décentralisée et syndicale, de développer des réflexions allant dans le sens de l'atteinte des objectifs douaniers et commerciaux de l'Union et au besoin de mettre en place des projets d'intérêt régional ; enfin d'œuvrer pour le renforcement des liens

professionnels entre agents des administrations des douanes de l'UEMOA.

Créée le 10 janvier 1994 à Dakar, l'UEMOA rassemble aujourd'hui huit Etats aussi bien côtiers que sahéliens à savoir : le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo ayant en commun le francs CFA. Elle couvre une superficie de 3 506 km² pour environ 120 millions d'habitants.

Edith

Cinéma LE PROJET « CINÉMA PROFESSIONNEL AU TOGO » LANCÉ

Faire du cinéma togolais une référence internationale dans le 7ème Art, telle est la vision du projet « *cinéma professionnel au Togo* », lancée le vendredi 30 novembre 2018 à Lomé sous le thème « *mondialiser le cinéma togolais* ».

Initié par le Groupe New World TV qui est une plateforme télévisuelle, ce projet vise à mettre un cadre structuré et viable pour la réalisation et la production cinématographique. Il s'agit pour les initiateurs de dynamiser l'industrie cinématographique afin de former une ressource humaine compétente pour la production des films aux normes internationales, puis faire du cinéma togolais, un secteur de développement et de croissance économique qui crée des emplois.

Pour Koutom Essoham, représentant du Ministre de



de la communication, de la culture et des sports, ce projet est le bienvenu et a tout le soutien du ministère. Il a félicité le Groupe New World TV pour ce projet, et invité tous les acteurs cinématographiques à

valoriser encore plus la culture togolaise. Car, selon lui, les difficultés liées à la créativité et à la production en Afrique tiennent leurs sources non seulement des facteurs socioéconomiques et de la technologie qui lui

sont défavorables, mais aussi, de la non valorisation de la culture.

« *On s'engage avec tous les moyens nécessaires disponibles* », a laissé entendre le directeur du

Groupe New World TV, Kolani Nimonka. Des ressources humaines qualifiées, des équipements et technologies de dernières générations, des plateformes New World Cinéma TransNat pour la diffusion des œuvres sont entre autres les moyens qui seront mis à la disposition pour la réussite du projet.

M. Nimonka a exhorté tous les acteurs à donner le meilleur d'eux mêmes pour relever le défi de mondialiser le cinéma togolais.

La mise en œuvre du projet se fera en trois phases qui sont entre autre, le recensement des acteurs, la formation et la production. Il sera également question de la réalisation des films et séries made in Togo.

Pour plus d'information le site www.newworldtv.com est disponible.

Edith

Crise politique au Togo

LA CEDEAO MÉCONTENTE

LES DESSOUS DE LA SORTIE INOPPORTUNE DE MADAME AMINATA TOUNGARA

Alors que l'on s'achemine vers la tenue effective des élections législatives du 20 décembre 2018, conformément à la feuille de route soumise aux acteurs politiques par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO le 31 juillet 2018, des comportements de plus en plus indécents commencent à agacer les facilitateurs et la commission de la CEDEAO.

Ainsi, dans un communiqué daté du 26 novembre dernier, la commission de la CEDEAO dit désapprouver totalement des propos et des écrits diffusés dans le pays et qui appellent à des initiatives susceptibles de créer du désordre et la violence au Togo.

« Depuis quelques temps, alors que la CEDEAO s'investit pleinement dans la mise en œuvre des décisions contenues dans la feuille de route adopté le 31 juillet 2018 par la conférence des Chef d'Etat et de Gouvernement de l'organisation sous régionale, des propos et écrits sont diffusés pour appeler à des initiatives susceptibles de créer le désordre et de susciter la violence au Togo », peut-on lire dans le communiqué, qui précise par ailleurs que « de tels messages sont de nature à compromettre les efforts qui sont en cours pour mettre fin à la situation difficile que connaît le pays... ».

Le communiqué rappellent en outre qu'aux paragraphes 39 et 40 de la feuille de route du 31 juillet, à laquelle ont souscrit tous les acteurs politiques, la conférence des chef d'Etat et de Gouvernement a condamné tout recours à la violence et appelé les acteurs politiques et la société civile à s'abstenir, en toute circonstance, d'actes et de propos susceptibles d'alimenter de nouvelles tensions et de compromettre les efforts en cours.



Cette position s'inscrit en droite ligne dans l'esprit et la lettre de protocole de la CEDEAO relatif au Mécanisme de prévention, de gestion, de règlement de conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, ainsi que de son protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance » indique le communiqué.

« Voilà pourquoi, les facilitateurs et la commission de la CEDEAO expriment leur totale désapprobation des écrits et des propos susmentionnés », poursuit le communiqué qui indique plus loin qu'au demeurant ces comportements vont à l'encontre du souci d'apaisement.

Le communiqué relève toutefois de la disponibilité des facilitateurs et de la commission de la CEDEAO à continuer par œuvrer pour une sortie de crise au Togo et lance un appel à toutes les parties afin qu'elles s'abstiennent de recourir à la violence et s'inscrivent dans la voie du dialogue et de la concertation pour résoudre leurs différends de manière à promouvoir la culture de la paix dans leur pays pour le bien commun.

Il y a quelques semaines, lors d'une des manifestations de la C14, des pancartes sur lesquels figurent les noms de certaines institutions

internationales comme le groupe des cinq, pour désigner l'UE, les USA, la France, l'Allemagne, le PNUD et aussi la CEDEAO avec les noms de certains fonctionnaires, ont été publiquement exhibés. Des expressions désobligeantes ont été proférées à l'encontre de ces institutions et fonctionnaires. Ce qui livre ces institutions et leurs responsables à la vindicte populaire.

Sans le désigner publiquement, ce sont ces propos et écrits auxquels le communiqué fait en principe allusion. Même si d'aucuns tentent de croire le contraire.

Il y a quelques jours, la coordinatrice de la C14, Brigitte-Kafui Adjagbo s'est permis de prononcer des paroles très déplacées à l'encontre du président Guinéen, Alpha Condé, l'un des facilitateurs de cette crise togolaise. Et d'après une source diplomatique, les chefs d'Etat de la CEDEAO et la commission de l'institution n'ont pas du tout apprécié cette attitude de la responsable de la C14.

« C'est triste et ce n'est pas responsable de la part de madame Adjagbo, de s'en prendre à un chef d'Etat comme ça », a laissé entendre cette source qui fait savoir en outre que la C14 risque de perdre sa crédibilité si cela continue ainsi.

Les dessous de la sortie inopportune de madame Aminata Toungara

Madame Aminata Toungara est la vice-présidente du parlement de la CEDEAO dont le siège se trouve au Abuja au Nigéria. De nationalité ivoirienne, elle a fait une sortie, il y a quelques jours pour demander à ce que le processus électoral soit arrêté et que la date des élections législatives soient reportées. Cette

sortie a constitué une sorte d'alibi que la C14 et ses adeptes brandissent depuis dimanche pour faire croire à un soutien du parlement de l'institution sous-régionale. Et pourtant, cette sortie de dame Toungara a été bel et bien négociée par les députés de l'opposition dont les partis sont membres de la C14.

En effet, d'après les indiscrétions, les députés de l'opposition togolaise membres du parlement de la CEDEAO qui étaient à une rencontre ordinaire, profitant de l'absence de leurs collègues de la majorité à cette rencontre, auraient pris langue avec madame Toungara afin que cette dernière puisse plaider auprès de la commission de la CEDEAO pour le report des élections législatives au Togo. Tout est donc parti de là, d'où sa déclaration sur BBC a été bien ficelée. C'est donc une manipulation qui ne dit pas son nom et qui n'a d'ailleurs pas eu les effets attendus.

Pour s'assurer que la sortie de Mme Toungara relève d'une manipulation pure, il faut se poser une seule question: pourquoi c'est en ce moment précis qu'elle se préoccupe tant de la crise politique au Togo alors que celle-ci a une origine lointaine?

En tout état de cause, la déclaration de la vice-présidente du parlement de la CEDEAO serait un coup d'épée dans l'eau. Visiblement elle n'émeut pas les autorités togolaises qui semblent décidées à aller jusqu'au bout. C'est -à- dire respecter la feuille de route de la CEDEAO en faisant tenir les élections le 20 décembre 2018.

LM

Elections législatives du 20 décembre 2018

LA CAMPAGNE S'OUVRE AUJOURD'HUI

850 CANDIDATS À TRAVERS 130 LISTES POUR 91 SIÈGES

L'ouverture de la campagne en vue des élections législatives du 20 décembre 2018 c'est aujourd'hui. Durant deux semaines, les différentes listes vont sillonner les coins et recoins du pays pour solliciter le suffrage des électeurs qui s'élèvent à plus de 3 millions selon les chiffres fournis par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), organe chargé de l'organisation et de la supervision des

élections.

Le MPDD de l'ancien premier ministre Messan Agbéyomé Kodjo, le NET de Gerry Taama, la CPP de Francis Ekon, UNIR pour la majorité actuelle, le PDP des Bassabi Kagbara, le MRC d'Abass Kaboua, l'UFC de Gilchrist Olympio et CLE de Me Yacoubou Agnina sont les 08 partis qui vont rivaliser d'ardeur avec une vingtaine d'autres listes d'indépendants pour

prendre le plus grand nombre de siège à la future assemblée nationale.

Le gouvernement togolais a promis soutenir les partis politiques avec une enveloppe d'un milliard 500 milles. Comme on peut le voir, le train est loin et ceux qui son restés à la gare n'auront que leurs yeux pour pleurer.

Déjà, de sources bien introduites indiquent des grincements de dents du côté

de certains partis politiques de l'opposition, membres de la coalition. Beaucoup estime que c'est une erreur d'avoir choisit le boycott.

En tout état de cause, le Togo est composé de plus de 100 partis politiques qui animent la vie politique et le choix de chaque parti politique ou regroupement de partis de politiques doit être respecté. C'est aussi ça la démocratie.

Ces élections se déroulent dans un contexte particulier

où, la CEDEAO a son regard rivé sur tout le processus. Une manière pour l'institution sous-régionale de s'assurer de la crédibilité du scrutin. Les observateurs de la CEDEAO qui sont sur le terrain depuis l'adoption de la feuille de route en est la preuve de cette présence.

Il n'y donc pas de raison de douter de la crédibilité des législatives du 20 décembre prochain.

La rédaction

CE QU'IL FAUT SAVOIR DU PROJET DE RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES SORTI EN COMMISSION PAR LES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ

La mise en œuvre de la feuille de route de la CEDEAO, les préparatifs des élections législatives du 20 décembre prochain, la position de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition et la récente déclaration de la vice-présidente du parlement de la CEDEAO, voilà les sujets qui ont fait objet d'échanges entre le ministre Gilbert Bawara, de la fonction publique, du Travail et de la Réforme Administrative et notre confrère du site d'information www.Togobreakingnews.info.

Dans cet entretien, le ministre n'a fait économie des mots pour donner des éclairages sur la situation sociopolitique du pays particulièrement sur les réformes constitutionnelles qui sont à la base même de la crise.

Le gouvernement a fait tout pour respecter la feuille de route de la CEDEAO, a-t-il déclaré.

Des réformes meilleures par rapport à la version originelle de la Constitution de 1992

Selon Gilbert Bawara, ce projet soutenu par le gouvernement et voulu par le Chef de l'Etat prévoit que « nul ne peut exercer plus de deux mandats », et respecte les arguments développés par l'expert de la CEDEAO qui avait estimé dans son rapport que le bout de phrase « en aucun cas » est superflu, redondant et n'a aucune incidence et aucun effet juridique en ce qui concerne la limitation des mandats présidentiels.

« Mieux, contrairement à la constitution dite originelle de 1992 qui n'était pas intangible, le projet de réforme constitutionnelle adopté le jeudi 29 novembre en commission des lois encadre de manière restrictive les possibilités de révision des dispositions de l'article 59 de la Constitution relatives à la limitation des mandats présidentiels. Ainsi, répondant aux craintes et aux appréhensions que certains pourraient avoir, le fait de disposer d'une majorité qualifiée ou écrasante ne devrait plus ouvrir la possibilité pour modifier la limitation des mandats présidentiels. Si la réforme venait à être adoptée, cette disposition de l'article 59 ne peut être révisée à l'avenir uniquement que par voie de référendum. Ce qui permet de ne pas priver le peuple d'un droit fondamental ».

La grande partie et les éléments fondamentaux du rapport et des propositions de l'expert, déclare ce dignitaire du pouvoir en place, ont été pris en compte et intégrés au projet du gouvernement. Gilbert Bawara affirme en ce qui concerne l'article 60 concernant le mode de scrutin, que la majorité a repris intégralement le texte de l'expert tel qu'il l'a lui-même modifié. Il ajoute, au sujet de l'article 100 que la majorité a pris en compte les



arguments de l'expert et procédé à quelques corrections mineures.

« C'est dire que la majorité parlementaire a privilégié le débat et les modifications de fond en refusant de céder aux arguties, aux postures et aux stratégies de blocage et d'obstruction et de s'associer au spectacle orchestrés à l'Assemblée nationale par les députés de l'opposition appartenant à la coalition des 14 », poursuit Gilbert Bawara dans des échanges que Togobreakingnews a eus avec lui Dimanche.

A propos des raisons et arguments évoqués par la Coalition, le ministre Gilbert Bawara soutient que « la désignation de l'expert en droit constitutionnel n'a pas été prévu par la feuille de route ». Pour lui, il s'agissait d'une initiative louable de la commission de la CEDEAO pour apporter un appui purement technique au gouvernement et aux acteurs togolais dans le processus de réformes constitutionnelles.

M. Bawara note également que cela s'est fait avec l'assentiment des parties prenantes togolaises. Toutefois, il assure que les conclusions de l'expert constituent « de simples propositions qui n'ont pas la valeur et la portée juridique que voudraient lui attribuer la coalition et certains commentateurs mal avisés ».

« Même la commission de la CEDEAO s'étonne que les conclusions de l'expert puissent cristalliser autant de débats et soulever autant de passions alors qu'elles n'ont pas cette importance et cette portée. La coalition qui a habitué les togolais à recourir aux facilitateurs et au comité de suivi a la possibilité de mieux s'informer sur la nature et la portée du rapport et des propositions de l'expert. Nulle

part au monde, une réforme constitutionnelle, qui obéit par principe et par nature à des exigences procédurales particulières, ne pourrait s'effectuer en examinant et en adoptant telles quelles de simples propositions et recommandations d'un expert, sans que les institutions compétentes et habilitées pour initier la procédure de révision constitutionnelle aient au préalable endossé et entériné formellement lesdites recommandations ou propositions », dit-il.

Pour le ministre togolais de la fonction publique, « désormais les togolais et les instances de la CEDEAO disposent d'un projet de réforme constitutionnelle clair et précis qui traduit l'esprit d'ouverture et de compromis du gouvernement et des autorités togolaises », conclut le ministre Gilbert Bawara sur ce sujet.

Aucune raison ne justifie le report des élections

En ce qui concerne le processus électoral, le ministre Bawara affirme que la coalition de l'opposition a constamment cherché à bloquer l'organisation des élections et s'est fourvoyée toute seule en décidant de boycotter le scrutin du 20 décembre.

En effet, pour le porte-parole du gouvernement, « personne ne peut imputer un manquement et une défaillance quelconques au gouvernement et à la majorité ». Il estime que le retard dans la recomposition de la CENI est dû à des contestations internes à l'opposition parlementaire, en particulier les dissensions au sujet de la désignation de ses cinq membres.

« Il aurait suffi à tous les partis politiques de l'opposition parlementaire, en y incluant l'UFC comme en 2013 et 2015, de se

retrouver et de fixer librement les critères de désignation de ses membres à la CENI », croit-il savoir.

Même avec des difficultés concernant uniquement la désignation d'un seul membre sur huit au total, le ministre affirme que la coalition aurait pu intégrer la CENI juste après le comité de suivi du 23 septembre. Ceci lui aurait permis, selon lui, de s'associer au processus, et d'avoir éventuellement les informations au sujet des insuffisances, anomalies et carences allégués pour formuler des demandes d'amélioration et motiver sa demande pour un réaménagement du calendrier électoral.

Le ministre de Faure Gnassingbé regrette que la coalition ait persisté dans « une logique de blocage en inventant constamment des problèmes et des prétextes et en érigeant des obstacles » dans la voie des élections.

« Dès le lendemain du sommet de la CEDEAO, la coalition a dit qu'elle n'était pas d'accord avec la date du 20 décembre. Et même quand des Chefs d'Etat ou le comité de suivi se sont impliqués pour dénouer certaines difficultés, elle n'a rien fait pour la mise en œuvre des décisions et des recommandations convenues », fait-il remarquer.

Gilbert Bawara affirme que le gouvernement a déféré à toutes les décisions de la CEDEAO et que personne ne peut avancer « une raison qui justifierait qu'on reprenne intégralement le processus électoral ou qui motiverait que l'on ne tienne pas le scrutin le 20 décembre 2018, en dehors de la volonté de la coalition d'imposer son vouloir ».

Sur ce point, il salue la réussite du recensement électoral qui a permis d'enrôler plus de 3,2 millions d'électeur, « qui ne représentent pas uniquement les militants et sympathisants du parti UNIR ». Il affirme que tout a été fait pour favoriser une participation inclusive de tous les acteurs à la CENI, en vain!

De plus, il relève que la commission de la CEDEAO a apporté son appui à travers les experts électoraux qui accompagnent la CENI, et à travers les observateurs électoraux qu'elle a déployés pour superviser le recensement électoral. Pour le ministre, des experts indépendants désignés par la CEDEAO suivent de près la confection du fichier électoral et se chargeront de son audit.

« Dans ce contexte, en quoi peut-on dire que le gouvernement n'a pas fait preuve d'ouverture et n'a pas consenti des compromis pour favoriser la participation de tous les acteurs à la préparation et à l'organisation des élections ? », questionne-t-il.

Les législatives du 20 décembre, une échéance de raté pour le C14

Pour le porte-parole du

(Suite à la page 7)

Le Messenger

Lu sur le net !

ATTENTION AU FRUCTOSE DES FRUITS (Suite)



Limiter la consommation de fructose

Les résultats obtenus ont montré que l'ingestion d'une quantité importante de fructose provoquerait, par rapport à l'absorption de la même quantité de glucose : - une diminution du taux de monoxyde d'azote ; - une augmentation de l'acide urique et de la tension artérielle ; - une stimulation des enzymes impliquées dans le diabète et les maladies cardiovasculaires.

Aucune différence significative n'a pu être mise en évidence sur les taux de lipides (triglycérides, cholestérol), sans doute en raison d'une période de suivi trop courte.

L'ingestion de fructose en grandes quantités entraînerait des phénomènes, qui sont connus pour être associés au diabète et aux maladies cardiovasculaires. Faut-il pour autant arrêter de consommer des fruits ? Certainement pas, si l'on considère les bénéfices pour la santé de leurs apports en vitamines et en minéraux.

Cette étude a été réalisée après l'ingestion d'une quantité très importante de fructose, largement supérieure à celle obtenue en mangeant cinq fruits par jour. Néanmoins, il est possible de limiter sa consommation quotidienne de fructose, en adoptant certaines habitudes :

Limiter les aliments et boissons sucrés en contenant ;

- Réduire la consommation de miel, particulièrement riche en fructose ;
- Préférer les fruits frais aux fruits secs ou cuits ;
- Privilégier des fruits contenant moins de fructose, tels que les baies (framboises, mûres, groseilles, ...) et les agrumes (oranges, citrons, pamplemousses, ...).

HISTOIRES DROLES

Un couple de personnes âgées consulte un médecin pour savoir s'il leur serait possible d'avoir un enfant.

Le médecin pense à la conception in vitro, et fournit alors au monsieur, un flacon à remplir avec son sperme pour l'analyser.

Alors l'homme s'isole, et après plusieurs minutes, il appelle sa femme puis vingt minutes plus tard ressortent l'air désolé...

- Dites-moi docteur, je viens d'essayer pendant une demi-heure, mais, même avec ma femme, on n'y arrive pas. C'est trop dur. Vous ne voulez pas me donner un coup de main.

- Non mais ? Et puis quoi encore ?

- Soyez aimable ! Après tout, c'est bien vous qui m'avez donné un flacon impossible à ouvrir !

Un chirurgien amène sa voiture dans un garage.

Le mécanicien est très occupé à changer

une culasse, et le chirurgien commence à s'impatienter. Tout à coup, le mécanicien crie du fond du garage :

- Toubib, je peux vous poser une question?

Le chirurgien un peu surpris, se dirige vers lui.

Le mécanicien se lève fièrement, s'essuie les mains et demande :

- Alors toubib, regardez ce moteur. J'ai ouvert son cœur, retiré les soupapes, les ai ré-usinées et remontées... résultat ça fonctionne comme si c'était neuf. Alors, comment se fait-il que je reçoive une misère en fin de mois et vous une fortune alors que vous et moi faisons pratiquement le même boulot !

Le chirurgien reste silencieux, puis en souriant se penche vers le mécanicien et lui murmure :

- Essayez donc de le faire pendant que le moteur tourne...

PHARMACIES DE GARDE DU 03 /12/18 au 10/12/18

3e ARRONDISSEMENT Bd. du 13 Janvier, près de l'Immeuble FIATA 22 21 52 27	MAGNIFICAT Aflao Sagbado Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe 70 44 51 59
CENTRE 46, Rue de la Gare (face SGGG) 22 21 83 30	ACTUELLE Route de Ségbé; Quartier Sagbado – Adidogomé 22 51 11 72
OCEANE Rue OCAM 22 22 62 77	JAHNAP A côté de l'EPP Gakli, Djidjolé-Gakli, immeuble Favo 22 51 22 86
CRISTAL Boulevard Houphet Boigny 22 20 90 91	SOLIDARITE Rue Avédji vakpossito – Près de la Station Total Totsi 22 50 37 07
ECLAIR Bè Ahligo, près du Marché 22 22 75 11	Notre Dame de LOURDES Quartier Agoè-Anome, à côté de l'église des Assemblées de Dieu (non loin du lycée d'Agoè) 22 44 01 01
EMMANUEL Face MIVIP Av. Duisburg Kodjoviakopé 22 21 30 98	ENOULI Station d'Agbalepedogan 22 25 90 68
Ste MARIE Face Super Marché Tokoin-RAMCO 22 21 85 58	ORCHIDEE LLEO 2000 22 51 30 40
St KISITO Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM 22 21 99 63	APOLLON Face complexe scolaire Makafui – Non loin du carrefour des hirondelles – Avédji 70 41 01 07
SOURCE DE VIE Face Collège Protestant 22 22 45 71	SATIS Agoè-Logopé sur la voie de 50m, côté Est du C.E.G. Agoè-nyivé Ouest (CEG Agoè-Koshigan) 70 44 85 17
ISIS Avenue Jean Paul II près des rail NUKAFU Gapkpoto 70 44 83 87	St ESPRIT Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoè-Est 70 40 29 06
PAIX Résidence du Benin 22 26 40 91	St MICHEL Située à Agoenyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom 22 51 70 22
FRATERNITE Hedzranawé près de la Clinique St Joseph 22 26 81 55	EXCELLENCE Agoe Demakpoe Voie CEDEAO 22 51 77 87
APOTHEKA Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kégué 22 61 57 57	VITAS Située à Agoè Assiyéyé du côté ouest 22 25 63 43
KLOKPE Derrière la Foire Togo 2000 22 52 20 78	La FLAMME D'AMOUR Sise à Agodeke route d'Aného 70 45 70 14
FIDELIA Bè-Kpota, Route d'Attiegou, près de l'hôtel « LE REFERENTIEL » 22 71 95 95	LE DESTIN A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida 70 41 15 41
SARAH Près du centre de santé d'Adakpamé 22 27 09 25	
ADIDOGOME Face au camp 2ème RI d'Adidogomé 22 50 54 85	
SILOE Carrefour Aflao Apédokoe Atigangomé 90 80 26 39	

23 Nov.
10 Déc.
2018

15^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités

+
DE
1000
EXPOSANTS
300 000
VISITEURS



**THÈME: CHAÎNE DE VALEUR,
VECTEUR DE PROGRÈS ÉCONOMIQUE**

#FIL15



CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME
BP: 10056 Lomé - Togo Tél:(00228) 99 64 40 01 / 90 31 76 37



www.cetef.tg

CE QU'IL FAUT SAVOIR DU PROJET DE RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES SORTI EN COMMISSION PAR LES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ (Suite)

gouvernement, la Coalition est dans une posture de blocage et d'obstruction depuis longtemps. Il en veut pour preuve la déclaration du Chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre selon laquelle il n'y aura pas d'élections avant juin 2019 et précise que le gouvernement ne peut pas se soumettre à la volonté d'une personne.

M. Bawara assure que les élections auront lieu le 20 décembre avec les partis politiques qui ont déposé des listes.

Et pendant que la coalition déclare qu'elle mettra tout en œuvre pour empêcher l'organisation du scrutin, le ministre Bawara annonce que « l'Etat mettra tout en œuvre pour sécuriser le processus électoral et

garantir son bon déroulement». Pour lui, tous les moyens légaux seront déployés et l'autorité de l'Etat prendra le dessus. Tous ceux qui contreviendront à la loi et à l'ordre public seront interpellés et répondront de leurs actes.

A ce sujet, le ministre affirme qu'il ne sera pas possible de laisser les marches et rassemblements de l'opposition se dérouler lors de la prochaine campagne électorale.

« Entre la nécessité de garantir une campagne électorale libre et sereine, avec des cortèges et la possibilité d'avoir des manifestations de rue, il va falloir trouver un juste équilibre. La campagne électorale se déroule sur une

période limitée et doit avoir la priorité. Ce qui est évident, c'est que l'Etat a pris des dispositions ».

Evoquant la non-participation de la coalition des 14 partis politiques aux élections législatives, ce collaborateur immédiat de Faure Gnassingbé fait remarquer que le boycott n'est pas une bonne chose au vu des conséquences des précédents boycotts de 1999 et de 2002. Il note toutefois que c'est librement que les partis membres de la Coalition ont choisi de boycotter les prochaines élections législatives. Il faut respecter ce choix et espérer qu'il s'agit de décisions éclairées prises en connaissance de cause.

« C'est librement que des partis ont choisi de ne pas

participer aux élections. Personne n'a été exclu du processus électoral, contrairement à ce qui s'est passé notamment au Burkina-Faso lors des dernières élections. Lors des autres échéances électorales à venir, ils vont sûrement se déterminer. Ce n'est qu'une échéance de raté... », a-t-il dit.

La vice-présidente du Parlement de la CEDEAO et les élections au Togo

Et pour finir, le ministre togolais de la fonction publique a réagi aux propos de la vice-présidente du parlement de la CEDEAO, Aminata Tounkara. Pour Gilbert Bawara, « la députée ivoirienne s'est laissée manipuler et abuser par les députés de l'opposition qui prenaient part aux travaux du parlement de la CEDEAO

à Abuja ».

« Cela montre bien que la fébrilité et l'anxiété ont commencé à gagner les rangs des partisans du boycott et qu'il est toujours sage de réfléchir avant d'agir et non l'inverse. Les propos et la prise de position de madame Aminata Tounkara n'auront aucune incidence et aucun impact sur le calendrier électoral et sur la qualité des élections. Elle n'a même pas parlé au nom du parlement de la CEDEAO et ses déclarations n'engagent qu'elle seule. Elles n'engagent pas les autorités ivoiriennes. Nous en avons la conviction et même certitude », a lancé M. Bawara.

Le messenger & togobreakingnews.info

COMMUNIQUÉ DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif au port de badges aux bureaux des douanes

Le Commissaire Général informe tous les commissionnaires en douanes agréés que le dépôt des dossiers de demande de badges pour le compte de l'année 2019 débutera le lundi **3 décembre 2018**. Les intéressés sont priés de s'adresser au Secrétariat de la Direction de la Communication et des Services aux Usagers pour les formalités d'usage.

Modalités d'obtention de badges :

- être un commissionnaire en douane agréé et actif ;
- avoir un lien contractuel avec les agents pour lesquels la demande de badges est formulée ;
- produire la preuve du lien contractuel entre le commissionnaire en douane agréé et les bénéficiaires des badges ;
- constituer un dossier de demande.

Composition du dossier :

- une copie légalisée de l'agrément du commissionnaire en douane agréé ;
- une copie du contrat de travail ou du livret d'assuré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de chaque bénéficiaire ;
- un formulaire de demande de badges à retirer au secrétariat de la Direction de la Communication et des Services aux Usagers de l'OTR ;
- une quittance attestant le paiement des droits d'établissement des badges, disponible au Secrétariat de la Direction de la Communication et des Services aux Usagers de l'OTR.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous.

Fait à Lomé, le _____

Le Commissaire Général
S-T. Kodjo ADEDZE



**INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps
DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO**

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :**

- ☒ AGOÈ,
- ☒ BAGUIDA,
- ☒ BOULEVARD CIRCULAIRE,
- ☒ FOREVER,
- ☒ ZONE PORTUAIRE,
- ☒ ABLOGAMÉ,
- ☒ KODJOYIAKOPÉ,
- ☒ NYÉKONAKPOÉ,
- ☒ RÉSIDENCE DU BÉNIN,

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.

Comme vous nous y croyons



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK

